



N° 42 – JUIN 2012 – COMMUNICATIONS STATISTIQUES

LA PRÉCARITÉ À GENÈVE DANS UNE OPTIQUE TERRITORIALE



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX



StatistiqueGenève

IMPRESSUM

ÉDITION

Office cantonal de la statistique (OCSTAT) Genève

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION

Dominique Frei, directeur

RÉDACTION

Didier Benetti

COMPOSITION ET MISE EN PAGE

Coralie Casalino et Stéphanie Bisso

PHOTO COUVERTURE

© Yasmine Stoll

IMPRESSION

Atar Roto Presse SA, Genève

TIRAGE

500 exemplaires

PRIX

30 F

© OCSTAT, Genève 2012. Reproduction autorisée avec mention de la source

ISSN

1422 - 4585

RENSEIGNEMENTS

Centre de documentation :

De 9h à 12h et de 14h à 17h (vendredi: 16h) ou sur rendez-vous

Tél. +41 22 388 75 00

statistique@etat.ge.ch • www.ge.ch/statistique

CHARTRE DE LA STATISTIQUE PUBLIQUE DE LA SUISSE

L'OCSTAT s'est engagé à respecter la chartre dans la conduite de ses activités statistiques

LÉGENDE DES SIGNES

- valeur nulle
- 0 valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
- . . . donnée inconnue
- /// aucune donnée ne peut correspondre à la définition
- () l'information ne peut être communiquée pour des raisons tenant à la protection des données
- [] valeur peu significative
- e valeur estimée
- p donnée provisoire
- r donnée révisée

LA PRÉCARITÉ À GENÈVE DANS UNE OPTIQUE TERRITORIALE

SOMMAIRE

1. Introduction	2
2. La précarité globale	3
3. La précarité par thème	10
3.1 La précarité monétaire	11
3.2 La précarité de l'emploi	12
3.3 La précarité familiale	12
3.4 La précarité liée au logement	12
4. Méthodologie	18
4.1 Sous-secteurs retenus	18
4.2 Population de référence	18
4.3 Dix indicateurs représentant quatre thèmes	18
4.4 Calcul des scores	19
4.5 La précarité par thème	20
4.6 La précarité globale	21

1. INTRODUCTION

L'objectif de la présente analyse est d'identifier les zones du canton où les risques de précarité sont les plus grands. La précarité telle que considérée ici n'est pas synonyme de pauvreté. Bien qu'ayant aussi des dimensions culturelles ou sociales, la pauvreté se définit généralement comme une insuffisance de ressources matérielles, telle que les personnes sont exclues du niveau de vie minimal reconnu comme acceptable dans le pays où elles vivent¹. La précarité, quant à elle, n'est pas aussi clairement définie. Elle n'est pas mesurable directement car il s'agit d'un phénomène multidimensionnel. Certes, il existe un lien entre précarité et pauvreté : une personne pauvre peut être considérée comme vivant dans la précarité, mais l'inverse n'est pas forcément vrai. Pour un individu, la précarité constitue cependant un risque accru d'évolution vers la pauvreté.

L'analyse s'est effectuée au moyen de dix indicateurs pertinents (voir le point 4.3), regroupés en quatre thèmes : revenu, emploi, famille et logement. Certaines formes de précarité, comme la précarité culturelle ou la précarité relationnelle, ne sont pas intégrées car difficiles à objectiver. La précarité globale est l'addition des résultats pour les quatre thèmes retenus. Dans le cadre de cette étude, la précarité résulte ainsi d'une accumulation de signes de précarité. Plus ces signes sont nombreux, plus la précarité est considérée comme élevée.

La méthodologie suivie s'inspire grandement des travaux de l'Institut national français de la statistique et des études économiques (INSEE)², qui a notamment mené plusieurs études sur la précarité dans les grandes agglomérations de la région Rhône-Alpes. Les résultats sont établis à l'aide d'une méthode de scores, à la fois simple et robuste.

Les caractéristiques de base de la méthodologie conditionnent le choix des sources statistiques. D'une part, la précarité étant un phénomène par essence multidimensionnel, une source unique de données ne peut la cerner de manière satisfaisante. D'autre part, l'échelon communal étant trop grossier pour une analyse territoriale d'un phénomène essentiellement urbain, la localisation est infra-communale. Pour le canton de Genève, le sous-

secteur statistique constitue le découpage infra-communal officiel de référence ; il est généralement utilisé à l'OCSTAT en matière de résultats localisés.

L'exploitation des données individuelles, tirées de registres administratifs, permet de disposer de données diverses, localisables et exhaustives (qui couvrent l'ensemble de la population afin d'avoir des résultats représentatifs à l'échelon du sous-secteur). Les registres sources proviennent de l'Office de l'emploi, de l'Office du logement, du Service de l'assurance-maladie et du Service de la recherche en éducation.

Parallèlement aux travaux de l'OCSTAT, le Centre d'analyse territoriale des inégalités (CATI - GE) est en charge d'analyser de manière large et systématique les inégalités dans le canton de Genève. Dans le cadre de sa mission en lien avec la politique de cohésion sociale en milieu urbain, le CATI-GE utilise principalement des données et une méthode proches de celle de l'OCSTAT. Construites à partir de données d'origine administrative, la plupart des données statistiques utilisées par le CATI-GE sont fournies par l'OCSTAT. Si les similarités existent entre les deux approches, elles demeurent cependant clairement complémentaires³. Le rôle du CATI-GE s'inscrit dans la durée, en tant qu'outil d'aide à la décision pour les politiques publiques, tandis que l'analyse de l'OCSTAT a comme objectif de fournir pour le grand public une image statistique de la situation à un moment donné.

¹ Orientée vers les aspects monétaires, cette définition de la pauvreté se concrétise en deux approches complémentaires. D'une part, une personne est considérée comme pauvre quand son revenu disponible est inférieur à un seuil (par exemple, 60 % du revenu disponible médian de l'ensemble de la population). D'autre part, une personne est considérée comme pauvre quand elle fait face à certaines privations matérielles (capacité à faire face à une dépense imprévue, capacité à s'offrir chaque année une semaine de vacances hors de son domicile, absence d'arriérés de paiements, possession de certains biens matériels, etc.).

² Depuis 1994, la direction régionale de l'INSEE Rhône-Alpes et l'OCSTAT sont liés par une convention de coopération qui se concrétise notamment par l'existence de l'Observatoire statistique transfrontalier (OST). Dans ce cadre, outre une diffusion commune des résultats statistiques (voir <http://www.statregio-francosuisse.net>), sont prévus des échanges méthodologiques et un partage de savoir-faire.

Sur la base de cette analyse cantonale, une comparaison transfrontalière de la précarité dans l'Espace transfrontalier genevois a été lancée. Elle est menée dans le cadre de l'activité de l'OST.

³ Voir notamment *Les inégalités territoriales dans le canton de Genève. Politique de cohésion sociale en milieu urbain*, Rapport 2011, CATI-GE, novembre 2011 (79 pages).

2. LA PRÉCARITÉ GLOBALE

Les zones les plus densément peuplées sont généralement celles où les signes de précarité sont les plus marqués. Sur la carte 1, les zones en rouge ou en orange se situent en milieu urbain. Les zones à moindre présence de signes de précarité forment une « ceinture verte », notamment constituée des communes périurbaines. La maille communale n'offre toutefois pas une précision suffisante pour une analyse fine du territoire cantonal, en particulier pour les communes urbaines. Le découpage du territoire en sous-secteurs montre en effet que la situation à l'intérieur des communes est souvent loin d'être homogène. Par exemple, à Onex ou à Versoix, un sous-secteur très précaire côtoie des sous-secteurs à faible ou très faible présence de signes de précarité.

Parmi les 22 sous-secteurs manifestant les signes de précarité les plus forts (en rouge sur les cartes 1 à 3), la plupart se trouvent en ville de Genève (10 sous-secteurs) ou dans la commune de Vernier (8 sous-secteurs)⁴. Les autres communes concernées sont Carouge, Chêne-Bourg, Onex et Versoix (1 sous-secteur chacune). Parmi les 5 communes du canton qui dépassent le seuil des 20 000 habitants en 2011, celles de Lancy et de Meyrin sont absentes. En ville de Genève, l'ensemble des 10 sous-secteurs les plus précaires sont groupés dans 4 secteurs⁵ : Jonction - Plainpalais (3 sous-secteurs), Charmilles - Châtelaine (3 sous-secteurs), Bâtie - Acacias (3 sous-secteurs) et Champel - Roseraie (1 sous-secteur).

Par rapport à sa population totale, la commune de Vernier est la plus touchée : 65 % de ses habitants résident

dans un sous-secteur manifestant une très forte présence de signes de précarité⁶. En proportion de la population de la commune, Onex arrive au deuxième rang, avec 39 %, bien que cette commune ne compte qu'un seul sous-secteur en rouge. Comme il s'agit du plus peuplé du canton (*Cité-Nouvelle*, avec 6 800 habitants), son poids est déterminant. Cette proportion s'établit à 8 % pour la ville de Genève, soit un niveau inférieur à la moyenne cantonale (11 %). Les trois autres communes abritant des sous-secteurs où la précarité est très forte (Chêne-Bourg, Carouge et Versoix) sont proches de la moyenne cantonale (respectivement, 14 %, 12 % et 11 %).

La méthode suivie évalue le risque que les habitants d'un sous-secteur se trouvent en situation précaire. Quand ce risque est élevé, on considère que le sous-secteur manifeste une très forte présence de signes de précarité (en rouge). Cela ne signifie évidemment pas que tous les habitants dudit sous-secteur se trouvent en situation précaire.

Inversement, il en va de même dans les sous-secteurs qui manifestent une très faible présence de signes de précarité (en vert foncé). La probabilité que des personnes en situation précaire y habitent est plus faible que dans un sous-secteur en rouge, mais leur présence est tout à fait probable.

RÉPARTITION DES SOUS-SECTEURS SELON LE SCORE DE PRÉCARITÉ GLOBALE

T-1

Score	Signes de précarité	Nombre de sous-secteurs	Population du canton, en %	Superficie du canton, en %
11 à 20	très forte présence	22	10,8	2,0
5 à 10	forte présence	40	17,1	2,8
- 4 à 4	présence proche la moyenne	148	55,0	23,8
- 10 à - 5	faible présence	77	8,5	33,7
- 20 à - 11	très faible présence	94	8,6	33,6
Ensemble		381	100,0	95,9 *

* Les sous-secteurs sans population représentent 4,1% de la superficie du canton.

⁴ Pour faciliter la lecture, tous les chiffres cités se rapportent à la population de référence de cette étude, à fin 2009 (454 077 habitants), et aux 381 sous-secteurs retenus après l'élimination des sous-secteurs sans population et les fusions de certains autres (voir le point 4.1). Les noms des sous-secteurs apparaissent en italique. Quand un sous-secteur est le fruit d'une fusion, les noms des sous-secteurs d'origine sont séparés par une barre de fraction.

⁵ Les seize secteurs sont des regroupements de sous-secteurs utilisés seulement sur le territoire de la commune de Genève et correspondent aux quartiers. Leurs noms sont en bleu sur la carte 2.

⁶ Là où les scores sont les plus élevés, le risque de précarité est le plus grand mais les habitants ne sont évidemment pas tous forcément concernés.

Trois sous-secteurs peuvent être considérés comme les plus précaires parmi les précaires. Ils cumulent en effet les signes de précarité pour les 10 indicateurs retenus. Le *Crève-Cœur* à Versoix obtient même le score maximum pour chaque indicateur (score global de 20). Les *Libellules* à Vernier et *Les Vernets* en ville de Genève obtiennent un score de 19.

En ajoutant aux 22 sous-secteurs en rouge les 40 sous-secteurs où il y a une forte présence de signes de précarité (en orange), la proportion de la population résidant dans un sous-secteur où les signes de précarité sont plus marqués que la moyenne cantonale passe de 11 % à 28 %.

Comme les sous-secteurs densément peuplés ont généralement une superficie plus réduite que ceux à l'habitat plus étalé (zones de villas ou rurales), sur les cartes, l'impact visuel reflète mal le nombre d'habitants concernés. D'autant plus que les zones denses manifestent souvent plus de signes de précarité. Ainsi, les 94 sous-secteurs où les signes de précarité sont les moins présents (en vert foncé) représentent 34 % de la superficie du canton (sans le lac) mais seulement 9 % de sa population. A l'opposé, les 22 sous-secteurs où la précarité est la plus manifeste représentent 2 % de la superficie du canton mais 11 % de sa population.

La majorité de la population réside dans un sous-secteur où la précarité est considérée comme proche de la moyenne (55 %).

Sous-secteur	Commune	Population de référence à fin 2009	Précarité monétaire	Précarité de l'emploi	Précarité familiale	Précarité liée au logement	Précarité globale
Crève-Coeur	Versoix	1 512	6	6	4	4	20
Libellules	Vernier	2 343	6	5	4	4	19
Les Vernets	Genève	504	6	6	4	3	19
Beau-Séjour	Genève	284	4	5	3	4	16
Soubeyran	Genève	1 493	4	6	3	3	16
Les Charmilles	Genève	2 560	6	3	3	4	16
Châtelaine-Simonet	Vernier	1 081	6	2	4	3	15
Le Lignon	Vernier	5 852	6	3	4	2	15
Quai du Rhône	Genève	874	6	5	4	0	15
Cité-Nouvelle	Onex	6 813	5	3	4	2	14
Rte de Peney-Crotte-au-Loup	Vernier	1 803	5	4	4	1	14
Les Avanchets	Vernier	6 105	5	3	4	2	14
Parc-des-Sports	Genève	304	4	6	3	1	14
Rte de Vernier-Pétroliers	Vernier	195	6	1	4	2	13
Fontenette-Gevril	Carouge	2 062	4	5	1	3	13
Parc des Acacias	Genève	4 201	5	5	3	0	13
Petit-Bel-Air	Chêne-Bourg	1 119	5	4	1	2	12
Châtelaine-village	Vernier	3 572	5	3	3	1	12
Champs-Prévost	Vernier	592	3	4	3	2	12
Sainte-Clotilde	Genève	749	6	3	3	0	12
Les Grottes	Genève	3 144	6	4	2	0	12
La Jonction	Genève	1 784	4	4	3	0	11
La Bourgogne	Genève	2 002	5	4	1	0	10
Concorde	Genève	1 897	5	0	1	4	10
Tulpiers	Genève	1 107	2	4	0	4	10
Saint-François	Genève	3 596	4	4	2	0	10
Pâquis-temple	Genève	1 968	3	3	4	0	10
Saint-Gervais-Temple	Genève	714	4	5	1	0	10
Saint-Gervais-Les Bergues	Genève	1 335	4	5	1	0	10
Vélodrome	Genève	1 560	5	3	4	-2	10
Balexert-Crozet	Vernier	1 665	3	2	3	1	9
Moillesulaz	Thônex	1 635	1	5	3	0	9
Les Mouilles-Collège De-Saussure	Lancy	2 033	3	0	2	4	9
Fontenette-stade	Carouge	443	5	2	4	-2	9
Les Croupettes	Genève	943	3	6	0	0	9
Valais	Genève	2 154	2	2	2	2	8
Les Minoteries	Genève	2 753	4	3	1	0	8
Dancet	Genève	2 024	3	3	2	0	8
Pâquis-Navigation	Genève	1 968	2	2	4	0	8
La Praille-Baylon	Carouge	634	5	1	2	0	8
Cressy-Molliers	Bernex	792	1	3	0	4	8
Dassier	Genève	1 546	2	2	3	0	7
Deux-Communes	Thônex	2 646	2	1	4	0	7
Mont-Blanc	Genève	1 630	2	2	3	0	7
Grange-Collomb	Carouge	694	2	1	0	4	7
Thônex-église	Thônex	2 013	3	0	0	4	7
Louis-Bertrand	Lancy	1 169	3	0	1	3	7
Prairie	Genève	3 163	1	5	1	0	7
Versoix-Bourg	Versoix	1 351	1	0	3	2	6
Poussy-Champ-Claude	Vernier	2 962	0	1	2	3	6
Le Pommier	Grand-Saconnex	2 888	1	0	1	4	6
Pinchat-La-Tambourine	Carouge	1 691	2	0	0	4	6
Prulay	Meyrin	5 762	1	3	2	0	6
La Dôle	Genève	4 202	2	2	2	0	6
Cité-Vieusseux	Genève	1 880	3	0	3	0	6
Augustins	Genève	4 366	1	4	1	0	6
Octroi	Carouge	2 136	0	6	0	0	6
Pâquis-centre	Genève	1 744	4	0	2	0	6
Bois-des-Frères	Vernier	505	4	4	1	-4	5
Ansermet	Genève	1 354	3	4	0	-2	5
Palexpo	Grand-Saconnex	354	0	-1	2	4	5
Village-Suisse	Genève	2 310	4	1	0	0	5

Les sous-secteurs peuvent être repérés sur le territoire cantonal grâce aux deux cartes de référence disponibles sur le site Internet de l'OCSTAT : <http://www.ge.ch/statistique/nomenclatures.asp>

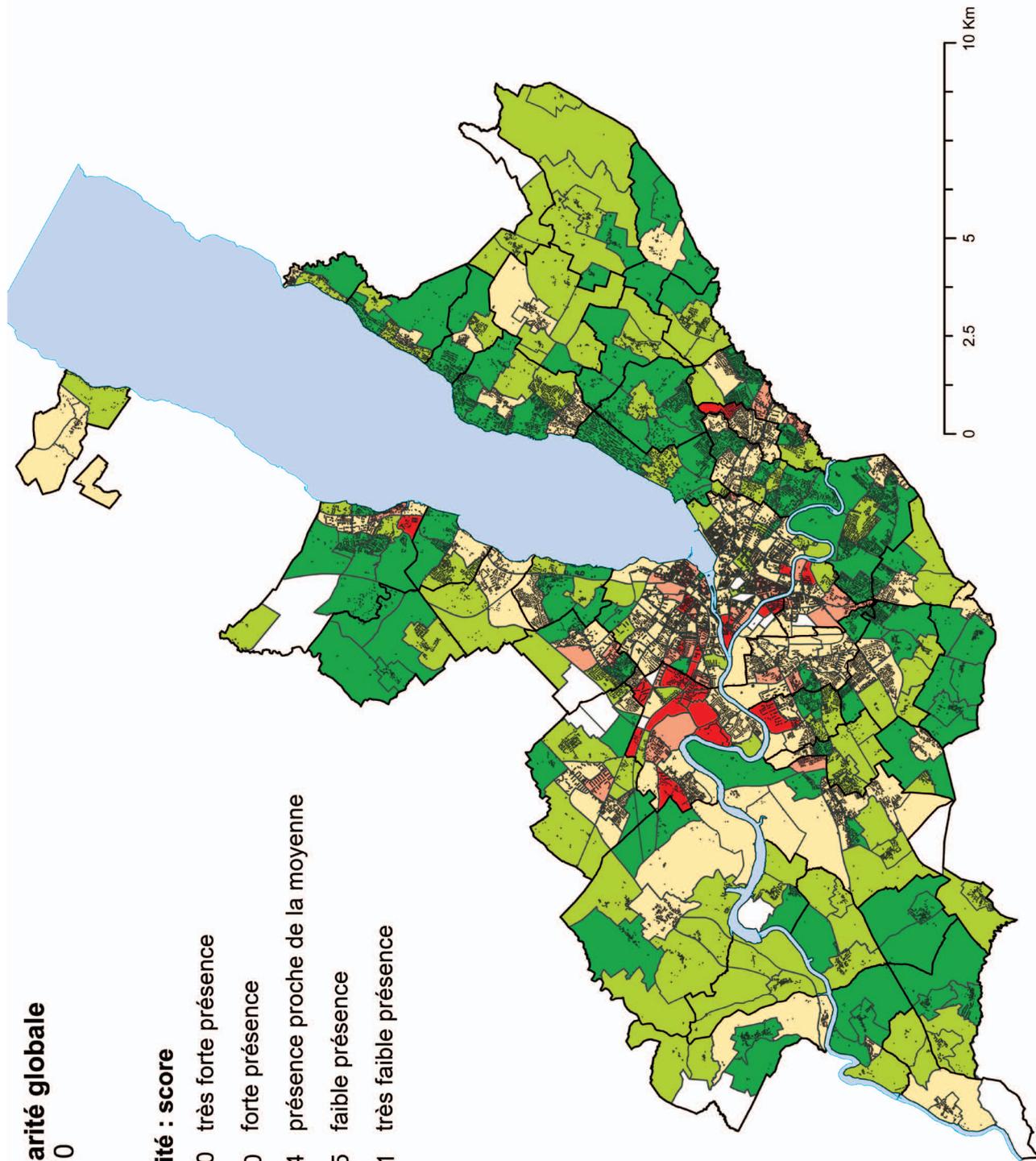
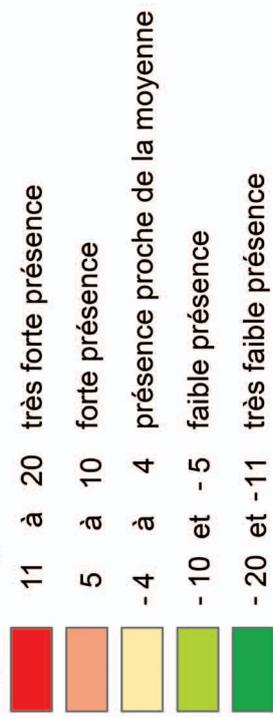
Ils sont également disponibles dans l'application «communes genevoises»: <http://www.ge.ch/statistique/communes/welcome.asp>.

Choisir une commune, puis cliquer sur «cartes».

CARTE 1 Précarité globale

Indicateurs 1 à 10

Signes de précarité : score

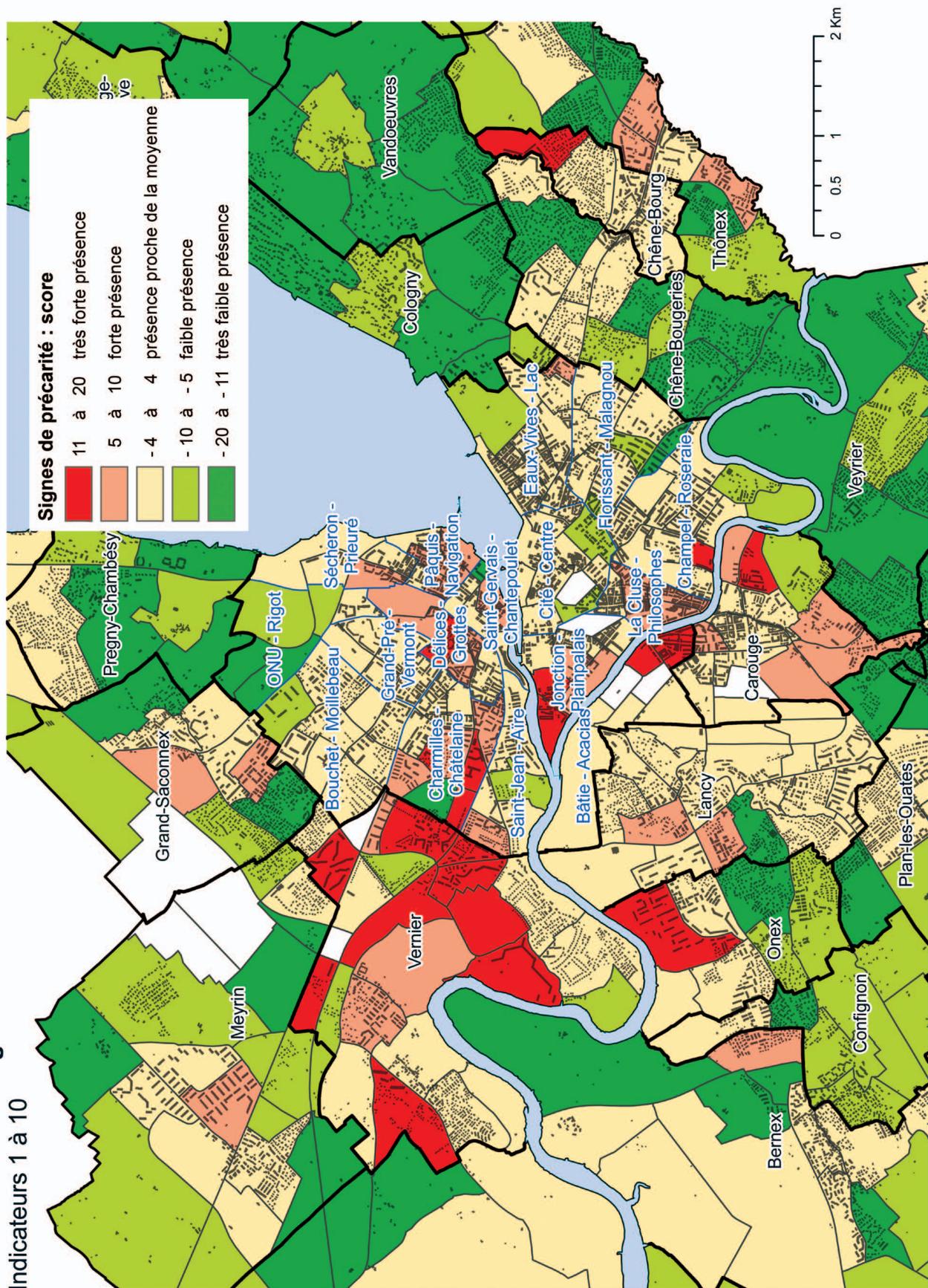


Source : OCSTAT / Fond de carte : SEMO

© OCSTAT 2012

CARTE 2 Précarité globale : zoom urbain

Indicateurs 1 à 10

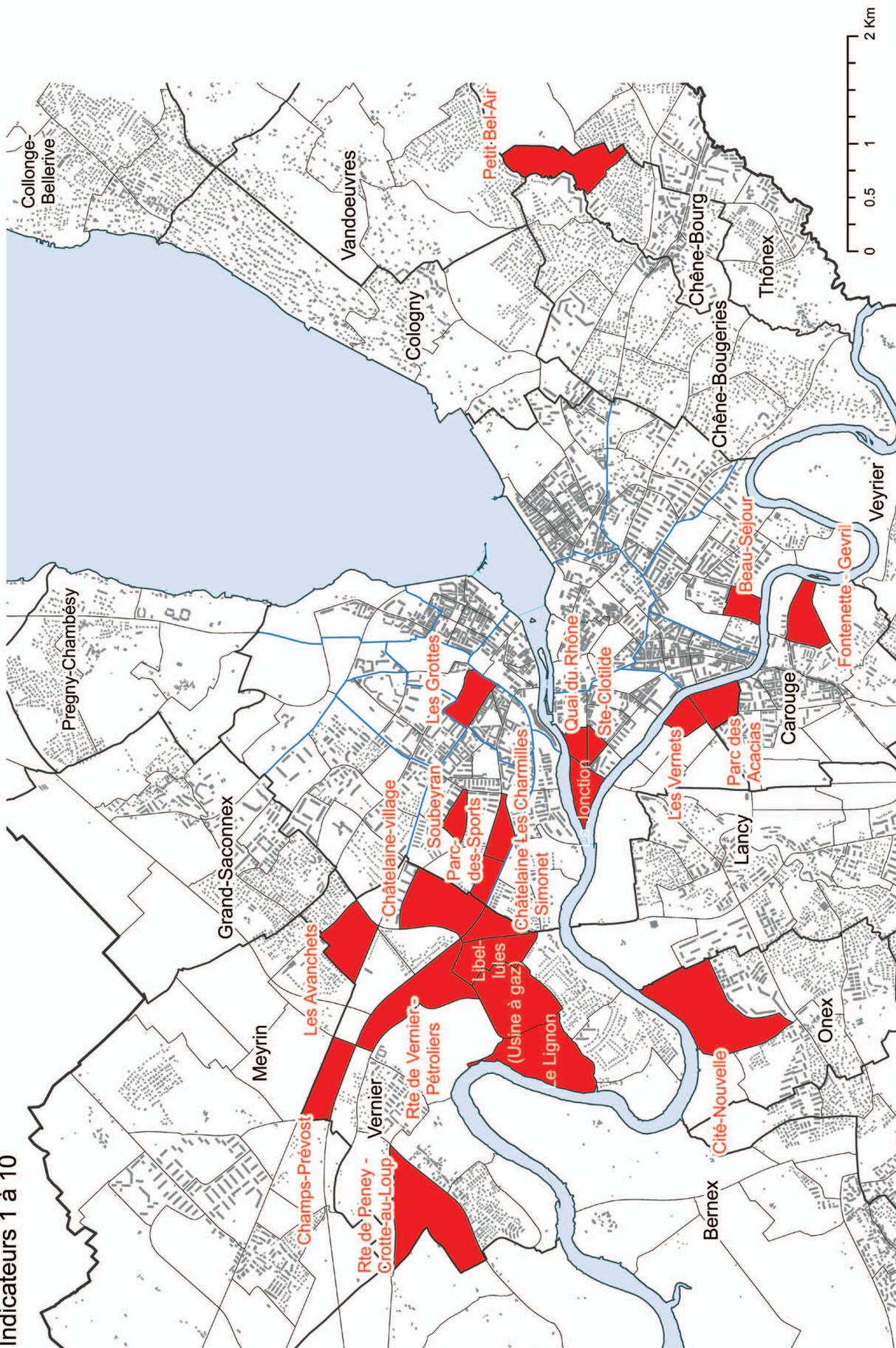


Note: les limites et les noms des communes sont en noir ; les limites et les noms des secteurs (ville de Genève seulement) sont en bleu.

Source : OCSTAT / Fond de carte : SEMO

© OCSTAT 2012

CARTE 3 Précarité globale : les sous-secteurs les plus touchés
Indicateurs 1 à 10



Note: les sous-secteurs manifestant les signes de précarité les plus forts sont en rouge, à l'exception du Crève-Cœur (commune de Versoix), qui est hors carte.

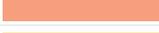
Source : OCSTAT / Fond de carte : SEMO

© OCSTAT 2012

3. LA PRÉCARITÉ PAR THÈME

RÉPARTITION DES SOUS-SECTEURS SELON LE SCORE DE PRÉCARITÉ PAR THÈME

T-3

			Nombre de sous-secteurs	Population du canton, en %
Précarité monétaire				
5 et 6	très forte présence		21	10,8
3 et 4	forte présence		23	8,1
- 2 à 2	présence proche la moyenne		220	69,4
- 4 et - 3	faible présence		66	6,7
- 6 et - 5	très faible présence		51	5,0
Ensemble			381	100
Précarité de l'emploi				
5 et 6	très forte présence		20	5,7
3 et 4	forte présence		28	14,4
- 2 à 2	présence proche la moyenne		243	70,9
- 4 et - 3	faible présence		50	5,4
- 6 et - 5	très faible présence		40	3,7
Ensemble			381	100
Précarité familiale				
4	très forte présence		16	7,9
2 et 3	forte présence		41	16,6
- 1 à 1	présence proche la moyenne		211	63,0
- 2 et - 3	faible présence		90	10,4
- 4	très faible présence		23	2,1
Ensemble			381	100
Précarité liée au logement				
4	très forte présence		14	4,5
2 et 3	forte présence		25	11,5
- 1 à 1	présence proche la moyenne		124	52,9
- 2 et - 3	faible présence		76	20,4
- 4	très faible présence		142	10,7
Ensemble			381	100

3.1 La précarité monétaire

La précarité monétaire est abordée au moyen des indicateurs suivants :

- Ensemble des bénéficiaires de subsides de l'assurance obligatoire des soins (LAMal) par rapport à l'ensemble de la population, à fin 2009.
- Personnes de moins de 65 ans au bénéfice de l'aide sociale accordée par l'Hospice général ou de prestations complémentaires AVS/AI par rapport à la population de moins de 65 ans, à fin 2009.
- Personnes de 65 ans ou plus au bénéfice de prestations complémentaires à l'AVS par rapport à la population de 65 ans ou plus, à fin 2009.

Des quatre thèmes abordés, la précarité monétaire est celle qui touche le plus les sous-secteurs les plus peuplés : les 21 sous-secteurs où sa présence est la plus forte (en rouge) comptent 49 000 habitants, soit 11 % de la population du canton. Ces sous-secteurs sont principalement situés en ville de Genève et à Vernier, avec, respectivement, 9 et 7 sous-secteurs (représentant 9 % et 64 % de la population de chacune des deux communes). En ville de Genève, les secteurs les plus concernés sont ceux de Jonction - Plainpalais (3 sous-secteurs), Bâtie - Acacias et Charmilles - Châtelaine (2 sous-secteurs chacun).

En y ajoutant les sous-secteurs en orange, on arrive à 44 sous-secteurs dits précaires pour ce thème, représentant 19 % de la population du canton.

Le jaune domine dans les zones les plus peuplées : 69 % de la population réside dans un sous-secteur où ce type de précarité est considéré comme proche de la moyenne.

Les sous-secteurs en vert comptent peu d'habitants. Les 51 sous-secteurs en vert foncé représentent 5 % de la population et les 66 sous-secteurs en vert clair 7 %. La proportion d'habitants résidant dans un sous-secteur manifestant les signes de précarité monétaire les plus forts (en rouge) est ainsi équivalente à celle des habitants résidant là où ces signes sont faibles ou très faibles (vert clair ou vert foncé).

La corrélation est une mesure de l'intensité de la liaison qui peut exister entre des séries de données. Dans le tableau ci-dessous, plus le résultat est proche de 1, plus l'intensité de la liaison est forte. Les résultats confirment le constat qui ressort de la comparaison des cartes : des quatre thèmes abordés, la répartition de la précarité monétaire (carte 4) est celle qui est la plus proche de la précarité globale (cartes 1 à 3). C'est aussi le type de précarité qui est le plus proche des trois autres thèmes pris un à un. Pour ces autres types de précarité (emploi, famille et logement ; cartes 5 à 7), les intensités des liaisons sont plus ténues et du même ordre de grandeur.

Le fait que les quatre thèmes constituant la précarité globale n'aient pas la même intensité de corrélation découle du caractère multidimensionnel de la précarité et démontre le besoin d'avoir, comme c'est le cas dans cette analyse, une vision aussi globale que possible.

MATRICE DE CORRÉLATION

		Précarité...				
		monétaire	liée à l'emploi	familiale	liée au logement	générale
Précarité...	monétaire	1,00				
	liée à l'emploi	0,66	1,00			
	familiale	0,68	0,47	1,00		
	liée au logement	0,70	0,51	0,53	1,00	
	générale	0,92	0,82	0,77	0,81	1,00

3.2 La précarité de l'emploi

La précarité de l'emploi est abordée au moyen des indicateurs suivants :

- Chômeurs inscrits par rapport à la population de 15 à 64 ans, à fin 2010.
- Chômeurs de moins de 25 ans et chômeurs de 50 ans ou plus par rapport à la population de 15 à 24 ans et de 50 à 64 ans, à fin 2010.
- Chômeurs de longue durée (1 an ou plus) par rapport à la population de 15 à 64 ans, à fin 2010.

Un peu moins liée à la densité de population que la précarité monétaire, la précarité en matière d'emploi est particulièrement forte dans 20 sous-secteurs, qui représentent 6 % de la population. Ils sont les plus nombreux en ville de Genève (12 sous-secteurs) et à Carouge (3 sous-secteurs), représentant 8 % et 11 % de la population de chacune des deux communes. En ville de Genève, les secteurs les plus concernés sont ceux de Saint-Gervais - Chantepoulet, Délices - les Grottes, Bâtie - Acacias et Charmilles - Châtelaine (2 sous-secteurs chacun).

Parmi les sous-secteurs en rouge, *Rigot/Ariana* en ville de Genève et *Arare - Plein-Vent* à Plan-les-Ouates, qui comptent moins de 100 habitants, apparaissent en vert pour les 3 autres thèmes.

En élargissant les zones précaires aux sous-secteurs en orange, on arrive à 48 sous-secteurs, représentant 20 % de la population. On observe une concentration de sous-secteurs en rouge et en orange le long de l'Arve.

Le jaune domine dans les zones les plus peuplées : 71 % de la population réside dans un sous-secteur où ce type de précarité est considéré comme proche de la moyenne.

Les sous-secteurs en vert comptent peu d'habitants. Les 40 sous-secteurs en vert foncé représentent 4 % de la population et les 50 sous-secteurs en vert clair 5 %.

3.3 La précarité familiale

La précarité familiale est abordée au moyen des indicateurs suivants :

- Enfants vivant avec leurs deux parents mariés sous le seuil de bas revenu par rapport à l'ensemble des enfants vivant avec leurs deux parents mariés, en 2008.
- Elèves ayant des parents de milieu modeste ou défavorisé par rapport à l'ensemble des élèves, à fin 2010.

Compte tenu des sources à disposition, la précarité familiale ne peut notamment pas prendre en compte la monoparentalité (voir le point 4.3 de la méthodologie). La précarité familiale fait apparaître 16 sous-secteurs en rouge, qui représentent 8 % de la population. Les deux communes les plus touchées sont la ville de Genève et Vernier, avec 6 sous-secteurs chacune, soit 4 % et 53 % de la population de chacune des deux communes. En ville de Genève, les secteurs les plus concernés sont ceux de Jonction - Plainpalais et Pâquis - Navigation (2 sous-secteurs chacun).

En élargissant les zones précaires aux sous-secteurs en orange, on arrive à 57 sous-secteurs, représentant 25 % de la population. Certains sous-secteurs situés dans des zones peu peuplées, en vert pour les trois autres thèmes, apparaissent en orange en matière de précarité familiale : *Epeisses* à Avully, *Anières-douane* à Anières, *Stade de Frontenex* à Cologny, *Pregny - Organisations* à Pregny-Chambésy, le *Grand-Morillon/Appia* dans le secteur ONU-Rigot en ville de Genève.

Comme pour les autres thèmes, le jaune est majoritaire : 63 % de la population réside dans un sous-secteur où la précarité familiale est proche de la moyenne.

Les sous-secteurs en vert comptent là-aussi peu d'habitants. Les 23 sous-secteurs en vert foncé représentent 2 % de la population et les 90 sous-secteurs en vert clair 10 %.

3.4 La précarité liée au logement

La précarité liée au logement est abordée au moyen des indicateurs suivants :

- Ménages bénéficiant d'une allocation de logement par rapport à l'ensemble des logements, en 2010.
- Part des logements subventionnés par le canton par rapport à l'ensemble des logements, à fin 2010.

Reflète à la fois des tensions sur le marché et de la politique cantonale du logement, la précarité liée au logement fait apparaître 14 sous-secteurs en rouge, qui abritent 5 % de la population. Ces sous-secteurs sont plus diversément répartis entre les communes que pour les trois autres thèmes. Au total, 8 communes sont concernées, au premier rang la ville de Genève, avec quatre sous-secteurs représentant 3 % de sa population.

En élargissant les zones précaires aux sous-secteurs en orange, on arrive à 39 sous-secteurs, représentant 16 % de la population. Cette proportion est plus basse que pour les trois autres thèmes.

Le jaune est moins majoritaire que pour les autres thèmes et ne concerne que 53 % de la population.

Ce qui distingue ce thème des trois autres est la part élevée des sous-secteurs considérés comme peu ou très peu précaires : les 142 sous-secteurs en vert foncé représentent 11 % de la population et les 76 en vert clair 20 %. La population résidant dans un sous-secteur affichant des signes de précarité inférieurs à la moyenne est donc particulièrement nombreuse. Comme la nette majorité des sous-secteurs en zone rurale sont en vert foncé et qu'ils sont plus grands que ceux situés en zones densément peuplées, l'effet « marée vert foncé » est particulièrement marqué sur la carte.

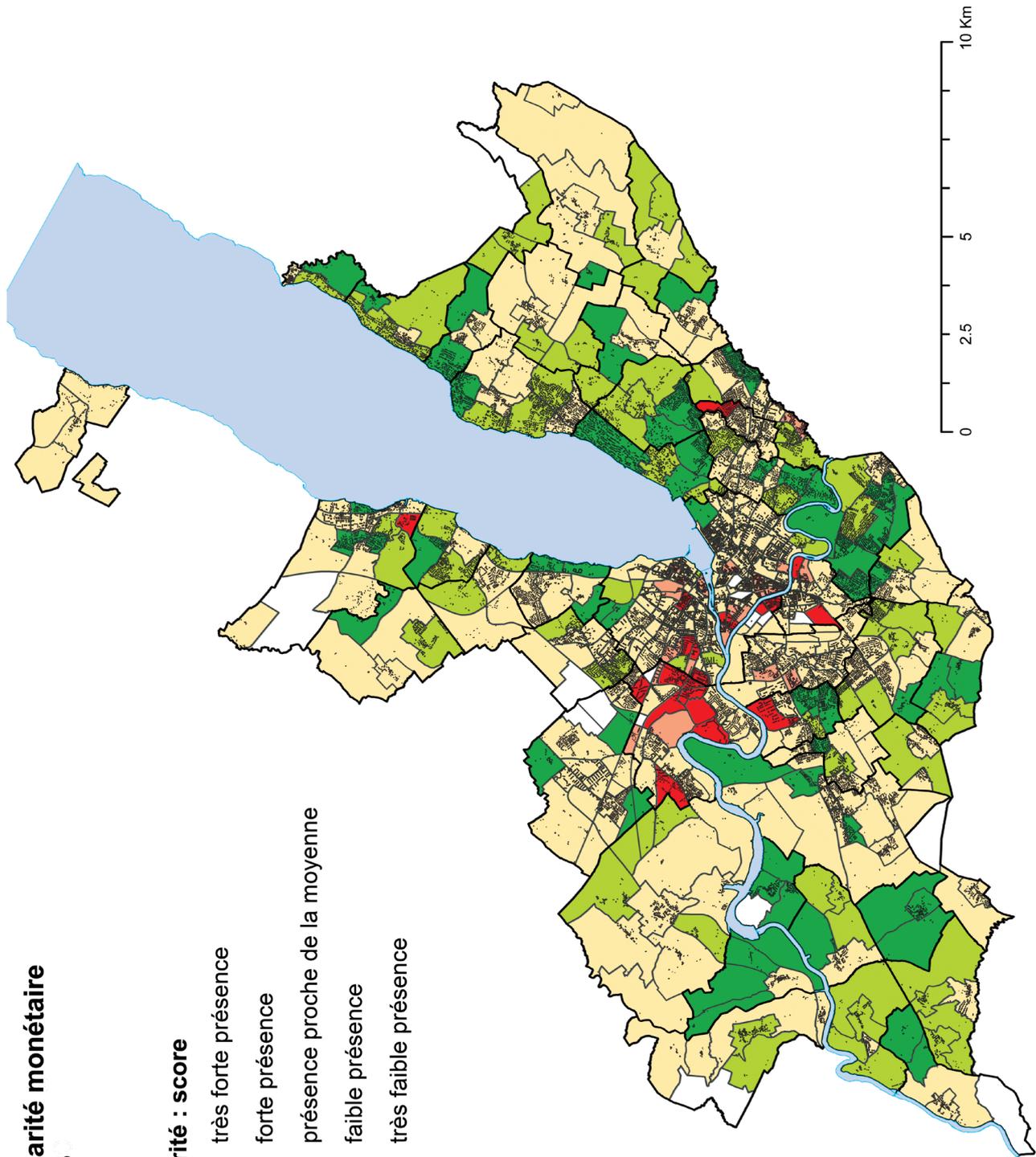
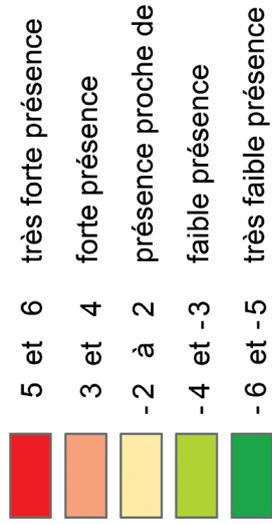
Pinchat - la Tambourine à Carouge ou le Pommier au Grand-Saconnex, des sous-secteurs où les logements subventionnés récemment construits sont nombreux, apparaissent en rouge alors qu'ils sont en jaune pour les trois autres thèmes. En d'autres termes, les zones riches en logements subventionnés ne sont pas forcément habitées par une population précaire.

Même si, sur les cartes, ce thème semble se distinguer par rapport aux trois autres par la prépondérance des zones en vert, l'analyse de la corrélation des données montre qu'il est tout aussi proche de la précarité globale que l'emploi ou la famille. Si les sous-secteurs ont tendance à être tirés vers la zone verte, l'ordre des sous-secteurs et leurs écarts sont semblables à ceux observés pour les deux autres thèmes.

CARTE 4 Précarité monétaire

Indicateurs 1 à 3

Signes de précarité : score

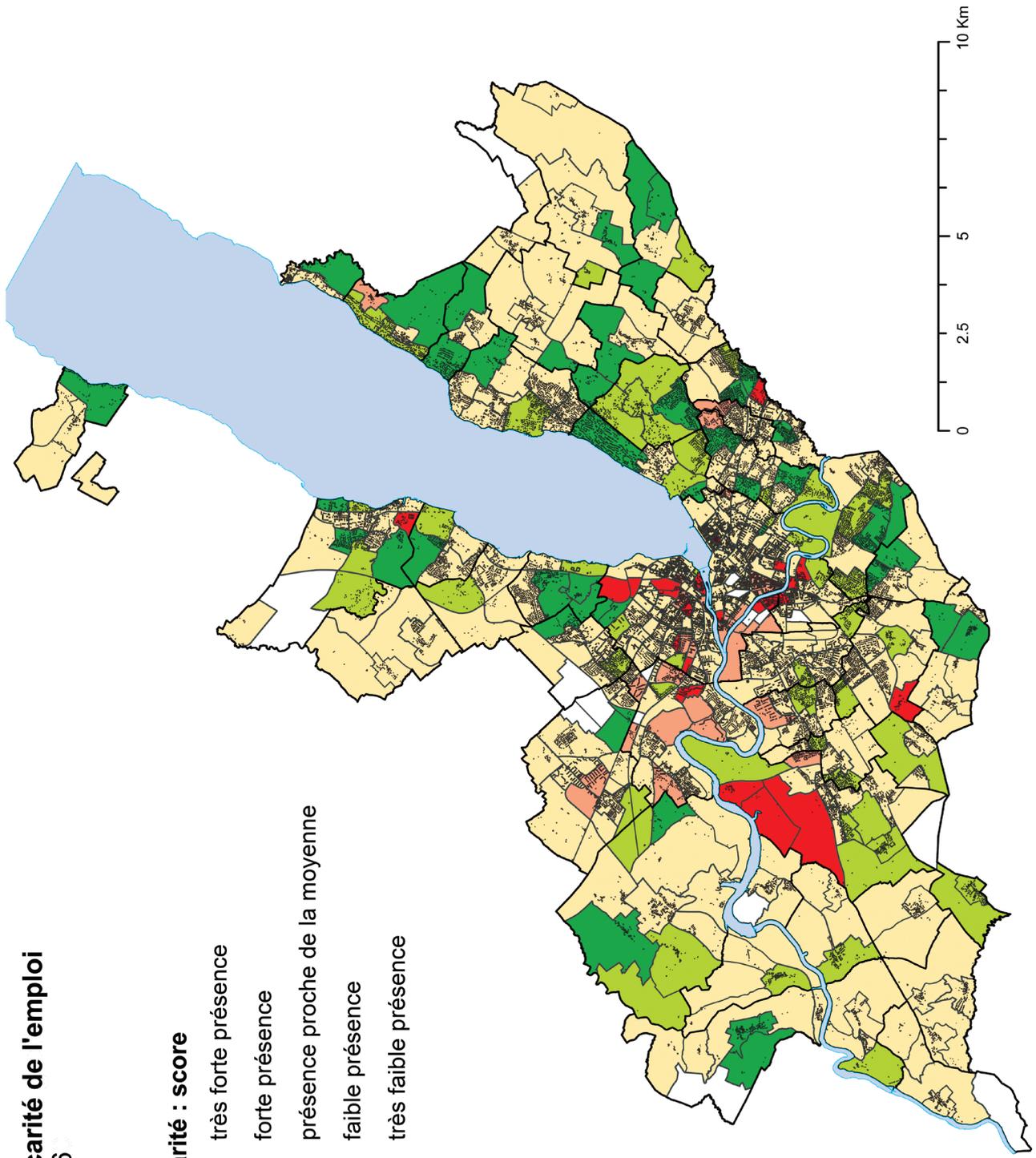
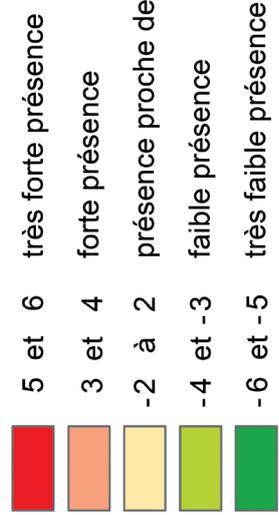


Source : OCSTAT / Fond de carte : SEMO

© OCSTAT 2012

CARTE 5 Précarité de l'emploi
Indicateurs 4 à 6

Signes de précarité : score

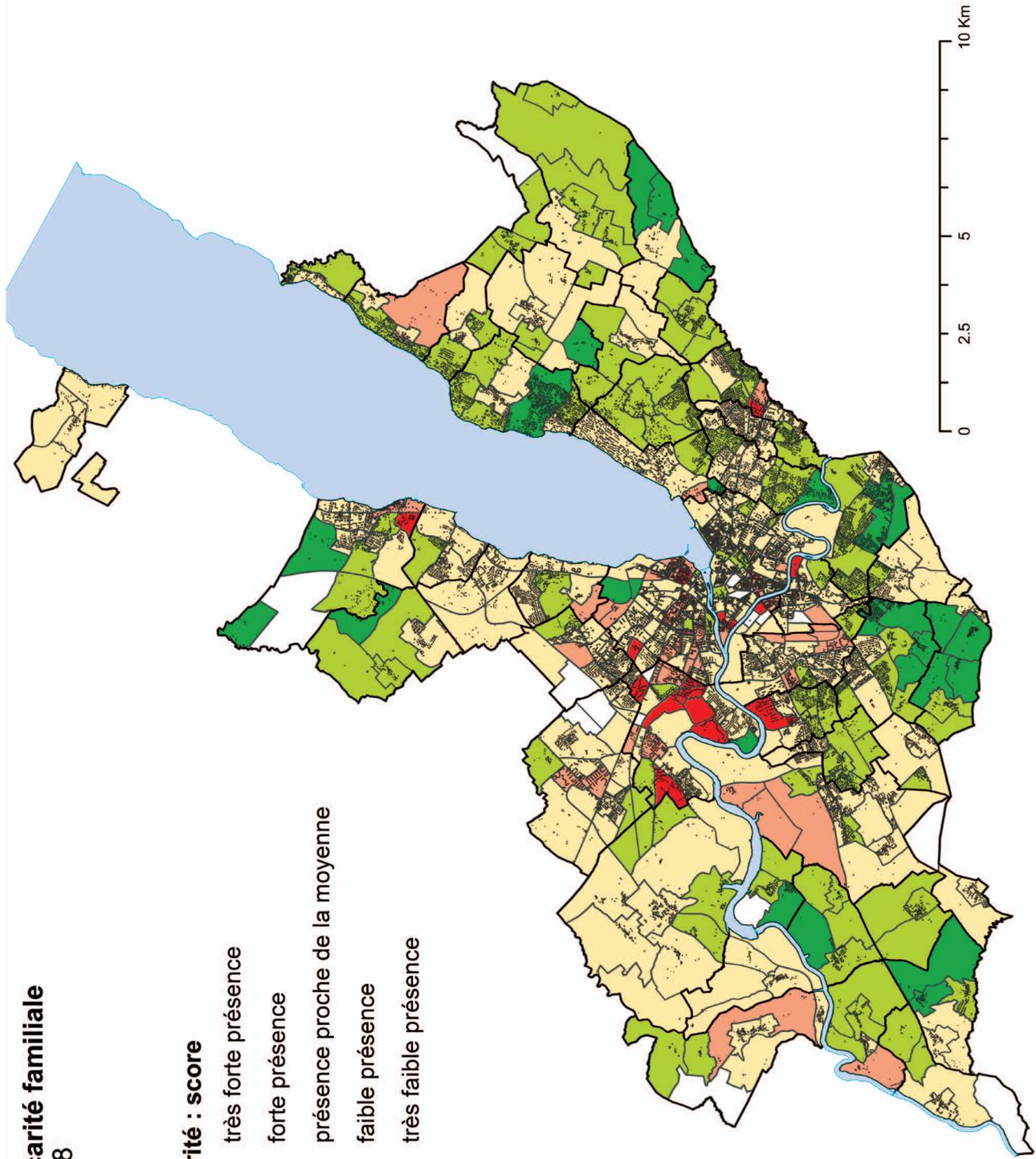
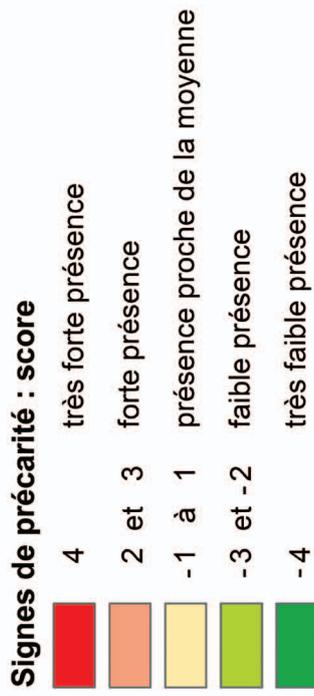


Source : OCSTAT / Fond de carte : SEMO

© OCSTAT 2012

CARTE 6 Précarité familiale

Indicateurs 7 et 8



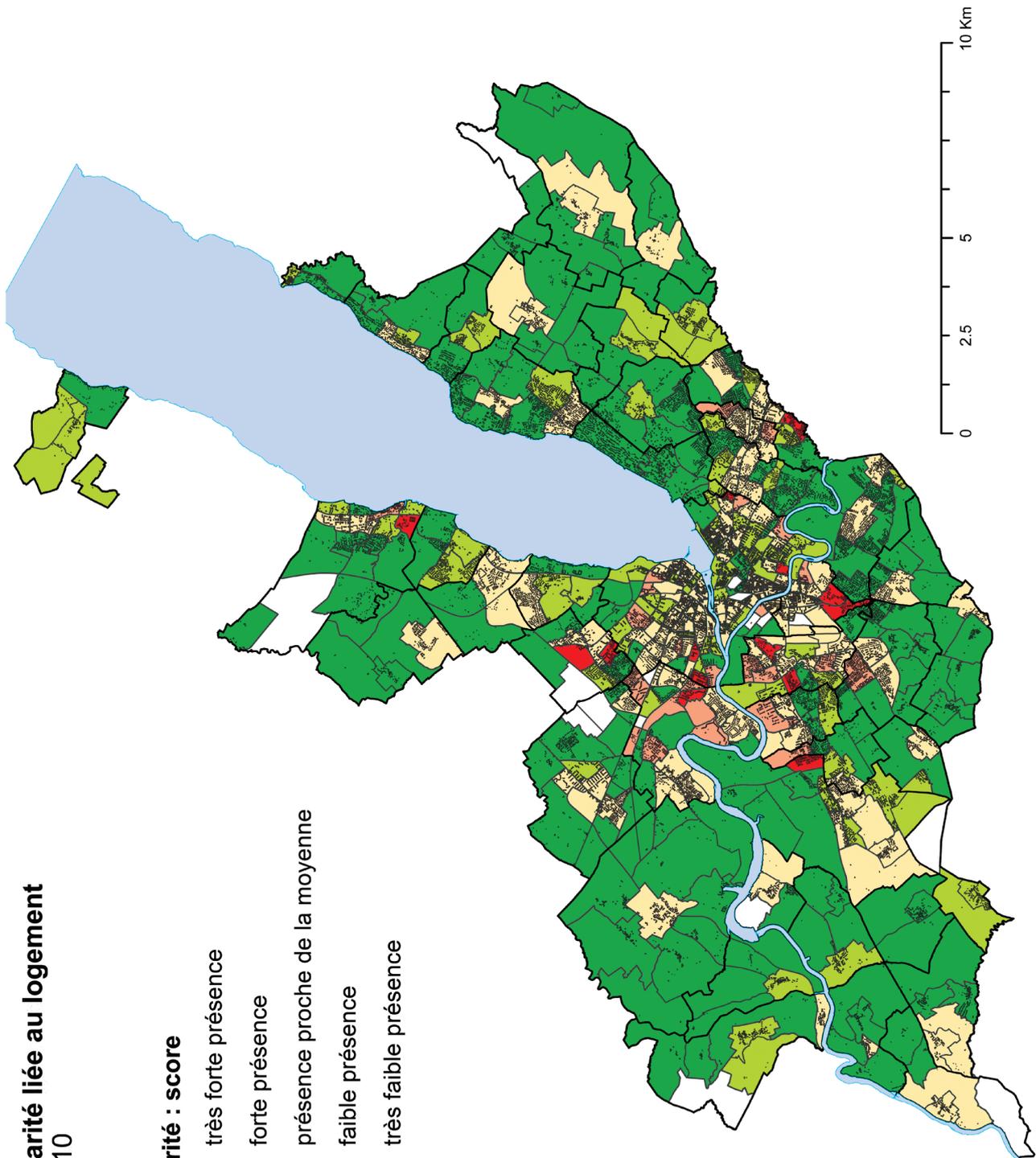
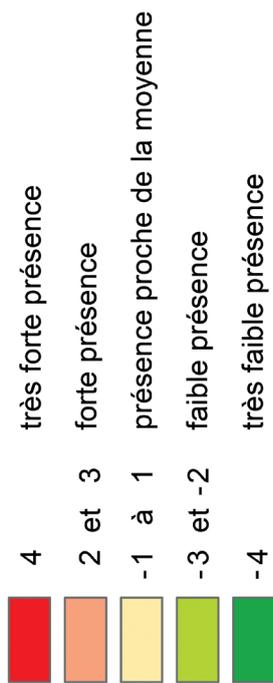
Source : OCSTAT / Fond de carte : SEMO

© OCSTAT 2012

CARTE 7 Précarité liée au logement

Indicateurs 9 et 10

Signes de précarité : score



Source : OCSTAT / Fond de carte : SEMO

© OCSTAT 2012

4. MÉTHODOLOGIE

4.1 Sous-secteurs retenus

Formant un découpage officiel du territoire cantonal, le sous-secteur statistique est une maille intermédiaire entre la parcelle et la commune. Il privilégie une certaine uniformité du territoire (par exemple, en différenciant nettement les régions bâties et non bâties et, dans les zones bâties, en se basant sur l'homogénéité du bâti) et s'appuie sur des éléments structurants du territoire (par exemple, les grands axes de communication). Il ne s'agit donc pas d'un quadrillage du territoire. Le canton est découpé en 475 sous-secteurs, dont 128 en ville de Genève.

Les scores des sous-secteurs peu peuplés sont par nature plus fragiles. Comme ces sous-secteurs sont souvent étendus, leurs résultats ressortent de manière très visible sur les cartes. Pour éviter de mettre en évidence de tels résultats, les sous-secteurs dont le nombre d'habitants est inférieur à 50 sont fusionnés avec un ou plusieurs autre(s) sous-secteur(s) situé(s) dans la même commune⁷. Certaines fusions impliquent plus que deux sous-secteurs. Le record se trouve dans la commune de Lancy, avec la fusion de six sous-secteurs (*Grand-Lancy - piscine, le Bachet* et les quatre sous-secteurs de la *Praille*). Le critère principal de fusion est la continuité du bâti. Sur les cartes, les sous-secteurs fusionnés affichent une même couleur, mais leurs limites originelles restent visibles.

Au final, cette analyse repose sur 381 sous-secteurs. Sur les 475 que compte au total le canton, 78 sous-secteurs disparaissent en raison des fusions et les 16 sous-secteurs sans population sont laissés en blanc.

4.2 Population de référence

Dans les données individuelles de base, environ 3 000 personnes résidant dans un EMS (établissement médico-social) ou dans un EPH (établissement pour personnes handicapées) n'ont pas été prises en compte dans la population de référence, car, en matière de précarité, le statut de ces personnes n'est pas comparable avec le reste de la population. En effet, cette population peut manifester des signes de précarité, notamment monétaire, au point d'influencer les scores de certains sous-secteurs dont elle compose la majorité des habitants : *Chèvres, Le Bout-du-Monde, Vessy - Grande-Fin, Challoux, Colladon*, etc.

4.3 Dix indicateurs représentant quatre thèmes

Le choix des 10 indicateurs retenus est en partie contraint par les sources disponibles. Rappelons qu'il faut recourir à des données individuelles exhaustives et localisables. Certains indicateurs a priori prometteurs ont été écartés après traitement des données y relatives car les résultats au sous-secteur montraient des lacunes rédhibitoires. En outre, certains aspects pourtant essentiels de la précarité n'ont pas pu être retenus en raison de la difficulté à recomposer les ménages à partir des données individuelles. Si les données sur les individus sont relativement riches, celles portant sur les ménages sont en effet souvent lacunaires dans les registres administratifs. Ainsi, les données d'origine fiscale ou celles provenant des registres de l'Office de la population ne permettent pas – pour l'instant – de relier les concubins. C'est pourquoi aucun indicateur ne porte sur les familles monoparentales ou sur le taux d'occupation des logements, pour ne citer que ces deux exemples.

Précarité monétaire

1. Ensemble des bénéficiaires de subsides de l'assurance obligatoire des soins (LAMal) par rapport à l'ensemble de la population, à fin 2009.
2. Personnes de moins de 65 ans au bénéfice de l'aide sociale accordée par l'Hospice général ou de prestations complémentaires AVS/AI par rapport à la population de moins de 65 ans, à fin 2009.
3. Personnes de 65 ans ou plus au bénéfice de prestations complémentaires à l'AVS par rapport à la population de 65 ans ou plus, à fin 2009.

Source des indicateurs 1 à 3 : Service de l'assurance maladie / Office cantonal de la statistique

Précarité de l'emploi

4. Chômeurs inscrits par rapport à la population de 15 à 64 ans, à fin 2010.
5. Chômeurs de moins de 25 ans et chômeurs de 50 ans ou plus par rapport à la population de 15 à 24 ans et de 50 à 64 ans, à fin 2010.
6. Chômeurs de longue durée (1 an ou plus) par rapport à la population de 15 à 64 ans, à fin 2010.

Source des indicateurs 4 à 6 : Office cantonal de l'emploi

⁷ A noter que, mis à part pour l'indicateur 1 (bénéficiaires de subsides de l'assurance obligatoire des soins (LAMal) par rapport à l'ensemble de la population), la population de référence des indicateurs est un sous-groupe de la population totale. De fait, la population de référence peut être inférieure à 50 habitants pour certains sous-secteurs.

Précarité familiale

7. Enfants vivant avec leurs deux parents mariés sous le seuil de bas revenu (revenu déterminant unifié - RDU) par rapport à l'ensemble des enfants vivant avec leurs deux parents mariés, en 2008.

Source : Revenu déterminant unifié (RDU) - Service de l'assurance maladie

Calcul du seuil de bas revenu

Conformément aux conventions statistiques internationales, le RDU des ménages (contribuables) est divisé par le nombre d'unités de consommation les composant afin de comparer le niveau de vie de ménages de taille différente. Le premier adulte compte pour 1 et l'autre adulte pour 0,5. Les enfants comptent moins que les adultes. Leur poids dépend ici de la manière dont ils sont considérés dans les données fiscales : les enfants assimilés à une charge au sens fiscal comptent pour 0,4 et ceux assimilés à une demi-charge comptent pour 0,2. Tous les membres du ménage ont, par définition, le même revenu par unité de consommation. Si le RDU par unité de consommation d'un enfant est inférieur à 60 % du RDU par unité de consommation médian de l'ensemble des contribuables, il est considéré comme étant sous le seuil de bas revenu. En 2008, ce seuil se fixe à 36 318 francs.

Par exemple, pour un couple avec deux enfants en bas âge dont le RDU se monte à 100 000 francs, le RDU par unité de consommation s'établit à $100\ 000/2,3$ ($1 + 0,5 + 0,4 + 0,4$), soit 43 478 francs. Les deux enfants sont considérés comme vivant au-dessus du seuil de bas revenu.

8. Elèves ayant des parents de milieu modeste ou défavorisé (selon la typologie du SRED) par rapport à l'ensemble des élèves (élèves en scolarité obligatoire primaire et secondaire II dans l'enseignement public et privé), à fin 2010.

Source : Service de la recherche en éducation (SRED - Fichier des élèves)

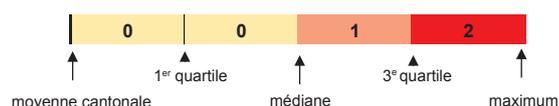
Précarité liée au logement

9. Ménages bénéficiant d'une allocation de logement par rapport à l'ensemble des logements, en 2010.
10. Part des logements subventionnés par le canton par rapport à l'ensemble des logements, à fin 2010.

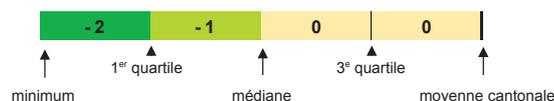
Source des indicateurs 9 et 10 : Office du logement / Office cantonal de la statistique.

4.4 Calcul des scores

1. Les sous-secteurs sont classés et répartis en deux groupes en fonction de la moyenne cantonale.
2. Les sous-secteurs situés **au-dessus de la moyenne cantonale** sont répartis en quatre sous-groupes d'effectifs égaux. Les sous-secteurs de chaque sous-groupe reçoivent un score (0, 1 ou 2) en fonction de leur rang.



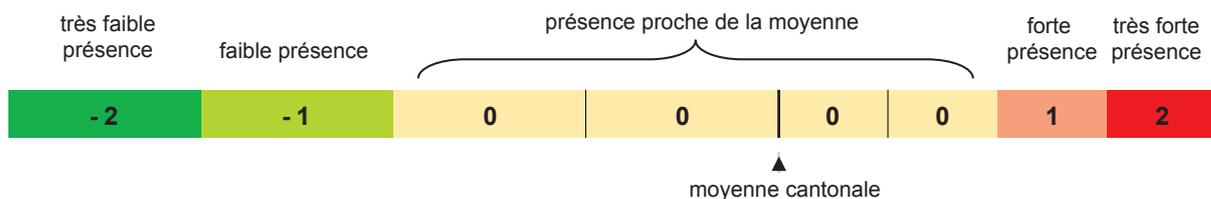
3. De manière similaire, les sous-secteurs situés au-dessous de la moyenne cantonale sont répartis en quatre sous-groupes d'effectifs égaux. Les sous-secteurs de chaque sous-groupe reçoivent un score (0, -1 ou -2) en fonction de leur rang.



Interprétation des scores

- + 2** = Caractéristique **beaucoup plus** présente dans le sous-secteur par rapport à la moyenne cantonale
- + 1** = Caractéristique **plus** présente dans le secteur par rapport à la moyenne cantonale
- 0** = Caractéristique présente dans le sous-secteur selon une intensité **proche** de la moyenne cantonale
- 1** = Caractéristique **moins** présente dans le sous-secteur par rapport à la moyenne cantonale
- 2** = Caractéristique **beaucoup moins** présente dans le sous-secteur par rapport à la moyenne cantonale

⁸ Les critères déterminant si les enfants comptent pour une charge ou pour une demi-charge sont fixés par la Loi sur l'imposition des personnes physiques (LIPP-V). Ils dépendent de leur âge et de leur éventuel revenu.



De par la méthode suivie, pour un indicateur, la moitié des sous-secteurs est automatiquement considérée comme proche de la moyenne (score = 0). En revanche, le nombre de sous-secteurs de teinte rouge/orange (score positif) ou de teinte verte (score négatif) n'est pas égal car il dépend de la position de la moyenne cantonale dans la distribution. Comme les sous-secteurs les plus peuplés ont, en général, une plus forte proportion de population manifestant des signes de précarité, ils tirent la moyenne vers le haut (zone rouge). Au final, les sous-secteurs de teinte verte sont donc plus nombreux que les sous-secteurs de teinte rouge/orange. Autrement dit, le recours à la moyenne au lieu de la médiane cantonale pour diviser en deux groupes les sous-secteurs du canton permet de pondérer les sous-secteurs en fonction de leur population et de porter l'attention sur les zones les plus sensibles.

Les résultats par indicateur ne sont pas publiés. Seule leur agrégation par thème ou pour l'ensemble le sont. L'assemblage des scores pour plusieurs indicateurs confère une certaine robustesse aux résultats. En outre, en évitant de recourir à un système de pondération, cela permet de garantir la transparence de la méthode.

4.5 La précarité par thème

La précarité par thème groupe les résultats pour les indicateurs retenus pour chaque thème. Pour la précarité monétaire et la précarité de l'emploi, le score global s'échelonne entre :

- **au minimum - 6** pour un sous-secteur systématiquement caractérisé par une très faible présence de signes de précarité
- **au maximum + 6** pour un sous-secteur systématiquement caractérisé par une très forte présence de signes de précarité.

Sur les cartes, une couleur résume la présence de précarité d'un sous-secteur :

-  5 et 6 : très forte présence de *signes de précarité*
-  3 et 4 : forte présence de *signes de précarité*
-  - 2 à 2 : présence proche de la moyenne de *signes de précarité*
-  - 4 et - 3 : faible présence de *signes de précarité*
-  - 6 et - 5 : très faible présence de *signes de précarité*

Pour la précarité familiale et la précarité liée au logement, le score global s'échelonne entre :

- **au minimum - 4** pour un sous-secteur systématiquement caractérisé par une très faible présence de signes de précarité
- **au maximum + 4** pour un sous-secteur systématiquement caractérisé par une très forte présence de signes de précarité.

Sur les cartes, une couleur résume la présence de précarité d'un sous-secteur :

-  4 : très forte présence de *signes de précarité*
-  2 et 3 : forte présence de *signes de précarité*
-  - 1 à 1 : présence proche de la moyenne de *signes de précarité*
-  - 2 et - 3 : faible présence de *signes de précarité*
-  - 4 : très faible présence de *signes de précarité*

4.6 La précarité globale

La précarité globale résulte de l'addition des scores pour les quatre thèmes. Plus le total est élevé, plus la précarité est présente. Autrement dit, plus la teinte est rouge, plus les sous-secteurs cumulent les types de précarité. Et inversement pour le vert. Sur les cartes, une couleur résume la présence de précarité d'un sous-secteur :

-  11 à 20 : très forte présence de *signes de précarité*
-  5 à 10 : forte présence de *signes de précarité*
-  - 4 à 4 : présence proche de la moyenne de *signes de précarité*
-  - 10 et - 5 : faible présence de *signes de précarité*
-  - 20 à - 11 : très faible présence de *signes de précarité*

NUMÉROS PARUS

- 2005 18 Projections démographiques pour le canton de Genève
Population résidante de 2004 à 2030
- 19 Les ménages privés dans le canton de Genève
Résultats du recensement fédéral de la population 2000 (RFP 2000)
- 20 Les Genevois et le travail
Résultats de l'enquête suisse sur la population active (ESPA 2002)
- 21 Comportement des habitants de Genève en matière de mobilité
Résultats du microrecensement des transports de 2000
- 22 Les salaires dans le canton de Genève en 2002
- 23 Les conditions d'habitations dans le canton de Genève
Résultats du recensement fédéral de la population 2000 (RFP 2000)
- 24 Les binationaux dans le canton de Genève
Résultats du recensement fédéral de la population 2000 (RFP 2000)
- 2006 25 Surfaces et loyers des logements dans le canton de Genève
Statistique cantonale des loyers de mai 2005
- 26 Les familles genevoises : avec qui vit-on ?
Résultats du recensement fédéral de la population 2000 (RFP 2000)
- 27 Nouveaux immigrants, où habitez-vous en 1995 ?
Résultats du recensement fédéral de la population 2000 (RFP 2000)
- 28 Les Genevois et leur santé
Enquête suisse sur la santé 2002
- 29 Projections de ménages, de besoins en logements et de population active
Résultats des projections pour le canton de Genève de 2004 à 2030
- 30 Femmes et hauts salaires dans le canton de Genève
Résultats de l'enquête sur la structure des salaires 2004 (LSE 2004)
- 31 Travail non rémunéré dans le canton de Genève
Résultats de l'enquête suisse sur la population active 2004 (ESPA 2004)
- 2007 32 Enquête internationale sur la littératie et les compétences des adultes (ALL), 2003
Principaux résultats pour le canton de Genève
- 33 Les revenus à Genève en 2003
Données fiscales sur les personnes physiques imposées au barème ordinaire
- 34 Les salaires en Suisse et dans les cantons, de 1994 à 2004
Analyse comparative de leurs déterminants
- 2008 35 Vingt ans de développement économique dans le canton de Genève
- 36 Un portrait des communes du canton et des quartiers de la ville de Genève
Logements, ménages et revenus
- 37 Mariages et divorces
Evolution selon quelques déterminants socio-démographiques
- 2011 38 Les Genevois et leur santé
Enquête suisse sur la santé 2007
- 39 Projections démographiques pour le canton de Genève
Population résidante de 2010 à 2040
- 40 Salaires et main-d'œuvre étrangère dans le canton de Genève de 2000 à 2008
Résultats des enquêtes sur la structure des salaires 2000 à 2008
- 41 Statistique suisse de l'aide sociale
Résultats pour le canton de Genève en 2009
- 2012 42 La précarité à Genève dans une optique territoriale

PUBLICATIONS DE L'OFFICE CANTONAL DE LA STATISTIQUE

COLLECTION DONNÉES GÉNÉRALES

Annuaire statistique

Recueil détaillé des principales statistiques annuelles concernant le canton de Genève dans son ensemble, ainsi que les communes. L'annuaire couvre les 21 domaines de la statistique publique cantonale. Ouvrage de référence paraissant en novembre. Il est disponible également sur CD-ROM.

Mémento statistique

Synthèse de données essentielles sur le canton et les communes. Brochure annuelle gratuite, paraissant en juin, éditée avec le soutien de la Banque cantonale de Genève (BCGE).

Bulletin statistique mensuel

Bulletin mensuel de 16 pages (diffusé uniquement sur Internet), édité en collaboration avec la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG). Choix des principales statistiques disponibles mensuellement ou trimestriellement.

COLLECTION ANALYSES

Coup d'œil

Quatre pages d'informations synthétiques et rapides destinées au grand public; éclairage statistique sur des questions d'intérêt général.

Communications statistiques

Série consacrée à la diffusion, vers un large public, de résultats statistiques marquants, l'accent étant mis sur le commentaire.

Etudes et documents

Série consacrée à la présentation des divers types d'études réalisées par l'OCSTAT : analyses périodiques ou ponctuelles, documents de référence, méthodologie.

Reflets conjoncturels

Cahier trimestriel de quatre pages, complété d'un supplément annuel, présentant une analyse commentée de la conjoncture économique pour le canton de Genève.

INFORMATIONS STATISTIQUES

Résultats de statistiques ou d'enquêtes, mis en perspective par un commentaire concis, des graphiques et des tableaux de synthèse. Collection diffusée uniquement sur Internet.

HORS COLLECTION

Chiffres clefs de l'espace lémanique

Publication trimestrielle du Conseil du Léman.

Observatoire statistique transfrontalier

Synthèse annuelle et fiches thématiques.

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

L'OCSTAT diffuse annuellement plus d'une quarantaine de communiqués de presse (diffusion de résultats, annonce de publications), téléchargeables à l'adresse suivante :

<http://www.ge.ch/statistique/publications/compresse/welcome.asp>

SITE INTERNET

A l'exception de la dernière édition de l'Annuaire statistique, ces publications sont disponibles sur le site Internet de l'OCSTAT :

<http://www.ge.ch/statistique/>